

## Communiqué de presse

Dübendorf, le 8 septembre 2016

## Le secteur du travail temporaire soutient le modèle des groupes de professions pour gérer la préférence nationale

swissstaffing se félicite du fait qu'en ce qui concerne l'initiative sur l'immigration de masse, une variante de mise en œuvre comportant la préférence nationale se soit imposée au sein de la Commission des institutions politiques du Conseil national (CIP-N). Cette variante entend tirer parti avec efficience du potentiel de la main-d'œuvre nationale et devrait néanmoins être compatible avec l'accord sur la libre circulation des personnes. La priorité aux travailleurs nationaux ne devrait pas se baser sur des branches entières, mais devrait au contraire tenir compte des besoins spécifiques aux différents groupes de professions.

En tant qu'association des employeurs du secteur du travail temporaire, swissstaffing salue l'approche de solution qui prévoit un modèle selon les groupes de professions telle qu'elle a été présentée lors de la conférence de presse d'aujourd'hui par la direction du Département de l'économie publique du canton de Zurich et l'Union patronale suisse. Cet instrument de mesure est à même de refléter de manière différenciée l'ampleur du manque de main-d'œuvre spécialisée au sein des différents groupes professionnels et permet de tenir compte concrètement des spécificités régionales ainsi que de celles qui sont propres aux différentes professions.

«Prescrire une préférence nationale pour des branches déterminées serait une approche erronée et trop peu nuancée, puisque ce sont avant tout certains groupes de professions qui connaissent un manque de main-d'œuvre spécialisée», a déclaré Myra Fischer-Rosinger, directrice de swissstaffing, l'association du secteur des entreprises suisses de location de personnel.

Lorsqu'il s'agit de mettre en œuvre la priorité aux travailleurs nationaux, swissstaffing est convaincue que les nouvelles technologies qui sont actuellement mises à notre disposition renforcent l'intégration au marché du travail de la population active nationale et permettent également de garantir une procédure d'inscription rapide et non bureaucratique pour les entreprises. Grâce aux technologies modernes dites «job spider», la mise en œuvre a lieu rapidement et facilement: Les entreprises publient leurs postes vacants sur leurs propres sites web. De manière entièrement automatisée, le job spider va chercher sur ces sites les annonces d'emplois et les publie sur sa plateforme d'emplois centralisée. Ces moteurs de recherche spécialisés dans les emplois sont en mesure de publier de manière regroupée la totalité des postes vacants de Suisse, classés selon la

swiss**staffing** 

profession et la région concernées, et de les proposer aux chercheurs d'emplois. A titre complémentaire, tous les Offices Régionaux de Placement (ORP) peuvent être reliés au job spider afin que ces derniers aient eux aussi directement et facilement accès à tous les postes vacants et qu'ils puissent ainsi apporter leur appui aux chercheurs d'emplois. Au final, cela accroît la

transparence sur le marché du travail. Celui-ci devient plus compréhensible et plus efficient.

Toutefois, afin de ne pas mettre en péril la flexibilité des entreprises et du marché du travail s'agissant des besoins de main-d'œuvre à court terme, il faudrait exempter de la réglementation

relative à la préférence nationale les postes à court terme à durée déterminée.

swissstaffing est disposée et intéressée à s'engager en faveur de solutions praticables et non bureaucratiques pour le marché du travail suisse, swissstaffing prend au sérieux les préoccupations de la population suisse et estime qu'il est important, dans l'intérêt de l'ensemble de l'économie

du pays, de viser une mise en œuvre qui soit compatible avec la législation de l'UE.

Personnes de contact:

Myra Fischer-Rosinger, directrice

Tél.: 044 388 95 40, myra.fischer-rosinger@swissstaffing.ch

Blandina Werren, responsable de la communication

Tél.: 044 388 95 35, blandina.werren@swissstaffing.ch

swissstaffing est le centre de compétence et de service pour les entreprises suisses de location de services. En tant qu'association des employeurs, swissstaffing défend les intérêts de ses membres auprès de tous les acteurs politiques, économiques et sociaux. swissstaffing est partenaire social de la CCT Location de services.

Le travail temporaire est devenu incontournable sur le marché suisse du travail. Le travail temporaire renforce la compétitivité des entreprises et la Suisse en tant que site d'implantation économique. Il offre aux entreprises une flexibilité d'importance décisive et constitue pour de nombreuses personnes un tremplin pour entrer sur le marché du travail.

En 2015, plus de 310'000 personnes étaient employées à titre temporaire en Suisse et ont fourni plus de 165 millions d'heures de travail. Le secteur du travail temporaire a ainsi généré un chiffre d'affaires de près de 7 milliards de francs.

2/2